



LE DRENCHÉ

CONTRE les idées reçues. POUR une opinion éclairée.

— GRAND DÉBAT: —

PMA

pour toutes ?

Faut-il relancer
le TTIP ?

Faut-il rétablir
la peine de mort ?

Pour ou contre
les transports
en commun gratuits
à Paris ?



TRANSPORTS 4



EXPLIQUE-MOI 13



8 GRAND DÉBAT

L'ÉDITO

10 numéros déjà !

Le Drenche fête son numéro 10 ! En période de Coupe du monde, espérons que cela nous porte bonheur...

Pas mal d'eau a coulé sous les ponts depuis le numéro 1 papier, il y a un peu plus d'un an. De nombreuses anecdotes et aventures (à lire en page 18) sont venues pimenter le chemin, et nous ont beaucoup appris. Alors, après 10 numéros, quel premier bilan pouvons-nous tirer ? En premier lieu, nous sommes très fiers et très heureux des retours qui nous sont parvenus. Vous avez été nombreux à nous dire que ce journal vous apportait un complément utile aux médias existants, et que vous trouviez sa lecture enrichissante et éclairante. Vous n'imaginez pas combien vos retours, positifs ou négatifs, nous sont utiles et nous font plaisir. Continuez à nous en faire autant que possible !

Ensuite, nous avons pris et continuons à prendre beaucoup de plaisir à organiser ces débats, à lire tous ces arguments, à découvrir et explorer tous ces thèmes. Pour nous, c'est une aventure entrepreneuriale passionnante.

Pour autant, tout n'est pas gagné ; notre modèle économique est encore fragile, nos parutions encore irrégulières, et notre équipe encore petite. Nous sommes conscients qu'il nous faudra progresser dans de nombreux domaines si nous voulons faire du Drenche un titre pérenne et grand public.

Pour cela, et comme souvent, nous avons besoin de vous ! **Vous êtes nos meilleurs ambassadeurs.** Continuez à nous aider en nous faisant parvenir vos remarques, critiques, suggestions, mais également en parlant du journal autour de vous, à vos amis, vos proches, votre famille, vos collègues. Vous êtes la raison d'être du journal, et nous faisons le pari que Le Drenche sera plus fort et plus impactant en le construisant avec vous. Alors continuez comme ça !

Envie de fêter le numéro 10 ?

On organise une petite fête le 5 juillet avec toute l'équipe du Drenche pour fêter le 10^{ème} numéro.

Plus d'informations sur notre page Facebook.

VOUS ÊTES NOUVEAUX PAR ICI ?

Vous tenez dans les mains un journal un peu particulier ! Journal social et solidaire dont les sujets sont choisis par les lecteurs, Le Drenche est avant tout un journal qui vous permet de forger VOTRE opinion. Pour chaque sujet ; un contexte, Le Pour, Le Contre. Et pour le Grand Débat, des moyens de s'engager concrètement.

Notre but ? Permettre à chaque citoyen de comprendre les grands enjeux et participer au débat de société. Alors bonne lecture !

Restons en contact



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Drenche ouvre son capital, via une opération de « crowdequity », pour permettre à de nombreuses personnes de prendre part à la direction de la société. Plus d'informations en dernière page et sur Lita.co.



L'INFO DONT ON PARLE PEU

Les jeux vidéos se féminisent

La semaine dernière avait lieu à Los Angeles l'E3, la grand-messe du monde du jeu vidéo. Un élément a été particulièrement remarqué; le monde du jeu vidéo se féminise (enfin). De nombreuses femmes occupent des postes à responsabilités dans l'industrie du jeu vidéo, et ont été mises à l'honneur lors des conférences de l'E3. Et cela se ressent dans les jeux eux-mêmes: la plupart des grands titres et des franchises présentes lors du salon permettent d'incarner une héroïne: Dishonored, Assassin's Creed, Call of Duty, ou FIFA proposent désormais cette option. Cerise sur le gâteau, la célèbre Lara Croft a laissé tombé sa tenue ultra-sexy pour des vêtements plus adaptés et moins sexualisés.

Sources: IGPDE, Global Government Forum

LES ARTICLES LES PLUS LUS

sur www.ledrenche.fr



PARIS: INTERDIRE TOUS LES VÉHICULES ESSENCE ET DIESEL DÈS 2030?



FAUT-IL UNE CONTREPARTIE AU RSA?



L'OURS

(oui, ça s'appelle un ours, et c'est légal, on n'y peut rien...)

Le Drenche a le plaisir de vous offrir un ours de qualité :

Mail lecteurs : contact@ledrenche.fr

Directeur commercial et co-fondateur : Florent Guignard

Directeur de la publication et co-fondateur : Antoine Dujardin

Directrice communication : Noémie Cahours

Direction artistique : Julie Brassat

Imprimeur

Riccobono, 79 Rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France

Édité par Le Drenche SAS

Dépôt légal : juin 2018

ISSN : 2497-2517

Le Drenche est un journal édité par la société Le Drenche SAS (grosse originalité), détenue par ses fondateurs.



Le Drenche est une entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS), labellisée Etablissement solidaire d'utilité sociale (ESUS) et

Entreprise solidaire de presse d'information (ESPI). Eh ouais, on affiche nos valeurs, et ça claque !

Et... pour ceux qui lisent ça jusqu'au bout, sachez qu'on vous aime toujours autant. On vous adore même !



L'INITIATIVE À DÉCOUVRIR



La « Cancer pride » est le premier événement public, festif et collaboratif dédié à la lutte contre le cancer, pour briser les tabous et rassembler acteurs de la santé, entrepreneurs et citoyens ! Le concept ? Un samedi après-midi en septembre, dans les rues de Paris, une grande parade se forme avec de la musique, des banderoles de la danse, réunissant un maximum de personnes ! L'occasion pour tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer et s'affirmer, ensemble et en public, contre cette maladie plurielle. En savoir plus sur cancerpride.org.

DES TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS ?



Tribune rédigée par :

ARIEL WEIL

Maire du 4^e arrondissement de Paris et économiste

Ce n'est pas une idée folle, c'est l'économie qui le dit !

Le spécialiste de la « ville intelligente » Carlos Moreno nous le rappelait récemment, Albert Jacquard, généticien, biologiste et philosophe, disait ceci en 1993, sur France Culture :

« **Le métro rend service aux gens qu'il transporte mais il rend encore plus service aux gens qu'il ne transporte pas.** Par conséquent, ce service, il faudrait le payer. Par conséquent, c'est parce que je ne prends pas le métro, mais ma voiture, que je dois payer le métro. Et à la limite on peut dire que le prix du billet de métro devrait être négatif... »

Jacquard parle ici de l'existence de ce que les économistes appellent des « externalités », qui peuvent être « positives » ou « négatives » : le fait que l'action des uns a une incidence pour les autres, et aussi que celle-ci n'est souvent pas bien mesurée (donc pas bien rétribuée ou facturée).

La gratuité du métro, voire l'idée qu'on puisse envisager la rémunération de ses utilisateurs, n'est pas une idée folle. **C'est la logique qui préside au fondement du service public, le générateur par excellence d'externalités positives.** Elle consiste à dire que si les marchés laissés à eux-mêmes ne sont pas efficaces, c'est parce qu'ils ne prennent pas assez en compte les externalités et qu'il suffit de les internaliser pour « réparer » les marchés, voire en rétablir l'efficacité absolue.

Avec la pollution, générée par la production industrielle ou par nos déplacements, on comprend aisément ce qu'est une externalité négative. Mais qu'est ce qu'une externalité positive ? La recherche fon-

damentale, l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, par exemple. En France, l'Etat met en place des incitations publiques (crédits impôts recherche, gratuité de l'éducation) parce qu'il considère le niveau d'études ou l'investissement dans la recherche comme générateurs de biens collectifs supérieurs. Au fond, **envisager la gratuité des transports n'est pas très différent de la défense de l'accès à la gratuité de l'éducation**, comme c'est souvent le cas en France.

Je suis frappé de constater, en débattant avec des amis automobilistes, que les conséquences de leur utilisation de la voiture ne font pas partie de leur équation économique. Alors que les coûts importants d'une voiture individuelle me paraissent en eux-mêmes dissuasifs, ils ne prennent pas ou très peu en compte l'externalité négative de leurs déplacements (pollution sonore et chimique ou accidents graves).

A l'inverse, comme beaucoup, ils mesurent mal à quel point le développement des circulations « douces » comme le vélo, « rendent service aux gens », génèrent des externalités positives (substitution non-polluante aux transports polluants, développement de la pratique du sport qui réduit les coûts de la santé publique, désengorgement des transports publics et privés, etc.).

Ce qui complique l'équation dans la discussion sur la gratuité des transports, ce sont les externalités négatives (émission

de carbone ou de microparticules), engendrées par une flotte souvent âgée de bus ou même du métro. **Bien entendu, le transport collectif est beaucoup moins polluant que le transport individuel au carburant fossile.** Néanmoins, pour minimiser les externalités négatives du transport public, il faut accélérer la bascule vers des véhicules propres.

Cette ambition prend tout son sens dans le centre de la capitale et surtout sur les quais hauts qui traversent l'arrondissement dont je suis maire. Tous les acteurs du transport public se doivent d'être exemplaires en la matière. **On ne peut que saluer l'ambition, la démarche et la constance de la maire de Paris**, qui en fait un sujet prioritaire et ouvre de

nouvelles perspectives en proposant un débat sur la gratuité que nous nous devons d'étudier dans la concertation.

Utilisons le concept d'externalité positive pour cadrer ce débat. Il nous aide à penser les effets produits sur les habitants en termes de bénéfices et de synergies. Il nous rappelle également que l'intervention de l'État et des services publics se justifient moralement, démocratiquement, mais aussi économiquement. ■

Pourquoi on en parle en ce moment ?

Le contexte

Fin mars, la maire de Paris Anne Hidalgo a annoncé avoir proposé la gratuité du Pass Navigo pour les seniors de plus de 65 ans les moins fortunés, ainsi que les personnes à mobilité réduite. Dans la foulée, elle a commandé un rapport pour étudier la faisabilité des transports en commun gratuits pour l'ensemble des Parisiens.

L'annonce a notamment fait réagir la Présidente de la Région Île-de-France, qui a fait savoir qu'elle n'était pas associée à la réflexion, et que celle-ci devait prendre en compte l'ensemble de la Région.

Combien ça coûte ?

Aujourd'hui, le fonctionnement des transports en commun d'Île-de-France coûte environ 10 milliards d'euros par an, dont seulement 28% sont financés par les voyageurs, via leurs tickets ou leur pass Navigo. Le reste est financé par la région et par les employeurs basés en Île-de-France.

(Source : Région Île-de-France)

Et à l'étranger ?

Certaines villes à l'étranger ont déjà instauré la gratuité des transports en commun ; ce sont souvent des villes de taille moyenne. En France, une trentaine de villes ont des transports en commun gratuits, dont la plus grande est Niort. Plus récemment, l'Estonie a annoncé la gratuité des transports en commun dans tout le pays.

POUR



Tribune rédigée par :

YVES CROZET

Professeur émérite à l'institut d'études politiques de Lyon, Laboratoire Aménagement Economie Transports

Transports en commun : la gratuité à quel prix ?

En France, plus de trente villes appliquent la gratuité, totale ou partielle, des transports collectifs (Chantilly, Chateauroux, Gap...) parfois depuis plusieurs dizaines d'années.

Il s'agit de villes de petite taille où le réseau de transport collectif est composé de quelques lignes de bus dont les utilisateurs sont plus ou moins captifs : scolaires, personnes âgées ou sans permis de conduire.

La nouveauté est que des agglomérations de plus en plus grandes adoptent ce

principe : pour tous les utilisateurs à Niort (100 000 habitants) ou Dunkerque (200 000 habitants), pour les seuls résidents à Tallin, la capitale d'Estonie (400 000 habitants).

“La tentation est grande pour les décideurs de s'emparer de ce mensonge romantique”

Il n'en fallait pas plus pour que le thème de la gratuité soit évoqué par la maire de Paris. L'Allemagne l'envisage aussi pour lutter contre la pollution atmosphérique qui, comme en

France, dépasse dans plusieurs villes les seuils

fixés par l'Union européenne. Est-ce la bonne solution ?

Le regard de NARIZ

POUR OU CONTRE LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN ?



Décembre 1980 - Photo AFP

En première analyse la réponse est oui. La gratuité résout, d'un coup de baguette magique, plusieurs problèmes. Elle est socialement équitable. Elle améliore l'environnement. Elle ne coûte pas très cher car, si elle est totale, elle économise les coûts de la billetterie et du contrôle.

La tentation est donc grande pour les décideurs politiques de s'emparer de ce « mensonge romantique » sans s'interroger sur ses conditions de validité. Or quand on le fait posant quelques questions, on découvre quelques vérités pragmatiques.

– La question de l'accès des personnes modestes aux transports collectifs est déjà traitée dans de nombreuses villes par des tarifs réduits, voire la gratuité pour les chômeurs ou les personnes âgées aux faibles ressources. **Etendre la gratuité à tous est-il équitable ? Et si oui, pourquoi ne pas le faire pour l'eau potable, le ramassage des ordures ménagères ou l'électricité ?**

– Dans les villes concernées, la mobilité automobile reste largement domi-

nante. Si on veut réduire la place de la voiture, c'est elle qu'il faut cibler. Le cas de l'Allemagne est ici emblématique. La gratuité est un leurre, une façon de ne pas parler des choses qui fâchent comme le péage urbain ou une réglementation plus sévère.

“La gratuité est un leurre”

– La question économique est celle du prix de la gratuité. Les transports collectifs urbains peuvent être gratuits

dans des petites villes car les investissements sont réduits et le coût pour la collectivité est supportable. 50 euros par an et par habitant à Gap, 120 euros à Niort. Mais en Ile-de-France, le seul fonctionnement des TC coûte 1000 euros par habitant (10 milliards) dont 28 % sont couverts par les usagers. **Se priver de ces 2,8 milliards reviendrait à remettre en cause une grande partie des investissements nécessaires à l'amélioration indispensable du service.** Sauf à accroître les impôts.

Une qualité de service réduite, des impôts accrus et toujours autant d'automobiles... tel est le prix de la gratuité. ■

CONTRE

Ce contenu est financé par :



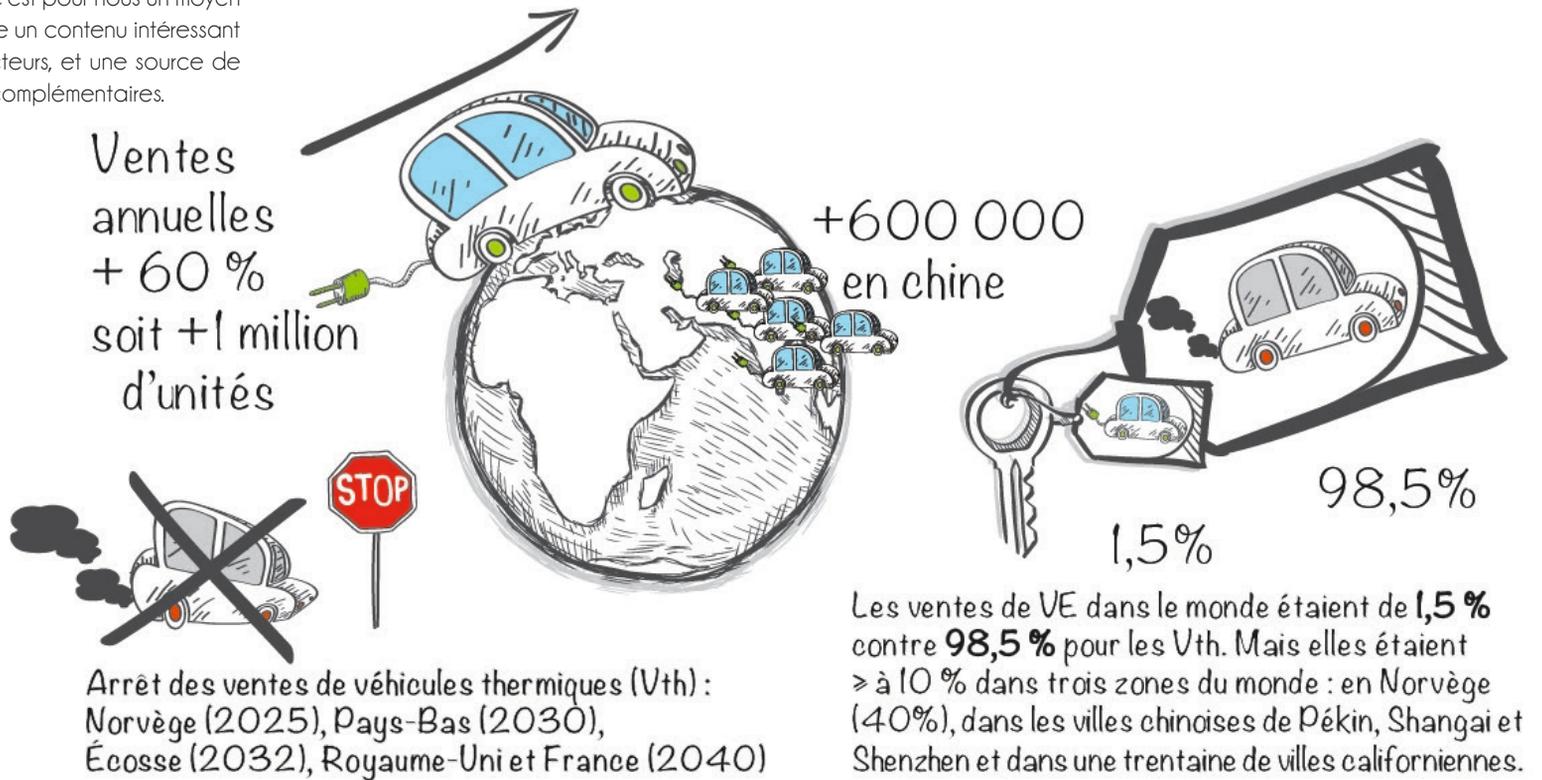
Pourquoi ?

France Stratégie, institution publique, souhaite diffuser plus largement le résultat de ses travaux. C'est pour nous un moyen d'apporter un contenu intéressant à nos lecteurs, et une source de revenus complémentaires.

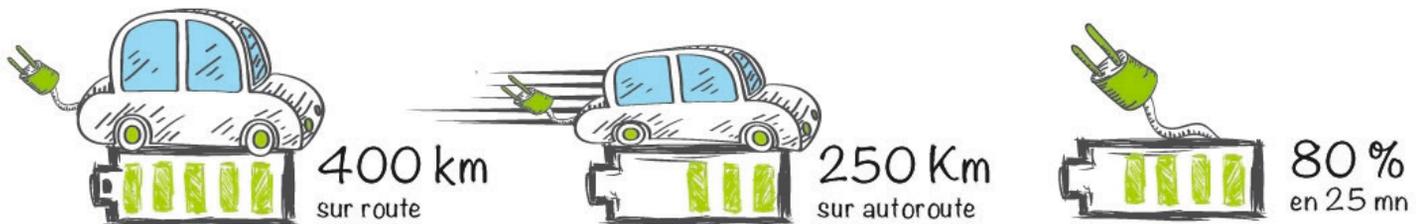
Les politiques publiques en faveur des véhicules à très faibles émissions

Enjeu majeur pour la politique de développement durable, le véhicule électrique (VE) constitue également une opportunité industrielle

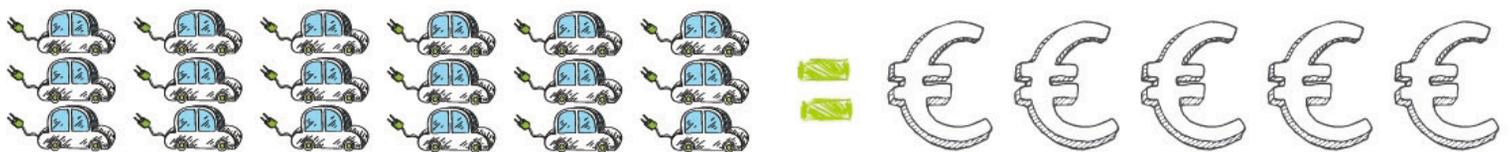
2016/2017



2019/2020



2030



Retrouvez le rapport *Les politiques publiques en faveur des véhicules à très faibles émissions* sur strategie.gouv.fr

Ils le pensent. Ils prennent position. Découvrez...

QUI PENSE QUOI...

... SUR L'EXTENSION DE LA PMA

POUR

René Frydman



Obstétricien, père du 1er bébé-éprouvette français
Beaucoup de femmes me le demandent et je suis obligé de les envoyer à l'étranger. [...] La maîtrise de la reproduction doit donner l'autonomie la plus grande aux femmes quant à l'organisation de leur vie et leur désir d'être mères.

Avril 2013 - ELLE

Yohann Roszewitch



Président de SOS Homophobie
Quand deux mères décident d'avoir un enfant, notamment par PMA à l'étranger, l'adoption n'est possible uniquement qu'en cas de mariage. Cela peut ensuite prendre un temps assez variable pour faire reconnaître l'enfant devant la justice.

Avril 2015 - France Info

Eugénie Bastié



Journaliste au Figaro
Avec ce débat pour l'ouverture de la PMA, on change la définition de la PMA: elle devient un mode de reproduction comme les autres alors qu'il était réservé aux pathologies. [...] L'instituer par le droit, institue une filiation sans père qui me semble problématique.

Septembre 2017 - LCI

Marianne Durano



Philosophe
Il y a tout d'abord un problème de coût. Le prix d'une PMA en France est de 5000€ par tentative, sachant qu'on a 70% de taux d'échec. Cela coûterait énormément à la Sécurité Sociale si la PMA était remboursée sans restrictions.

Septembre 2017 - Arte

Alexandre Urwicz



Président de l'Association des familles homoparentales (ADFH)

C'est comme si on nous faisait comprendre qu'il y avait des 'bons couples mariés' qui peuvent y accéder, et des 'mauvais' qui en étaient privés.

Avril 2015 - France Info

Marlène Schiappa



Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes

Ouvrir la PMA à toutes les femmes est une question de justice sociale. Les femmes qui n'ont pas les moyens de le faire à l'étranger le font avec des méthodes artisanales qui mettent en danger leur sécurité, leur santé, qui ne sont pas souhaitables pour la société que nous voulons.

Septembre 2017 - BFMTV

Natacha Polony



Journaliste et essayiste

On ne considère pas l'humain comme un matériau. On ne doit pas instrumentaliser la médecine et la science pour répondre à une demande sociale. Or ce n'est pas un droit à l'enfant, c'est une aide pour ceux qui ont un problème physiologique.

Décembre 2017 - Europe 1

Fabrice Guérif



Professeur, praticien hospitalier au CHU de Tours

Il s'agit d'un progrès si les femmes célibataires et lesbiennes ont droit à la procréation médicalement assistée, mais nous risquons la pénurie de dons de gamètes (gratuits et anonymes en France).

Septembre 2017 - France Info

CONTRE



PMA: FAUT-IL L'ÉTENDRE À TOUTES LES FEMMES?

*EMMANUEL MACRON S'ÉTAIT
ENGAGÉ POUR CETTE MESURE DANS
SON PROGRAMME PRÉSIDENTIEL.*

Aujourd'hui, des françaises recourent à ces pratiques à l'étranger, posant d'épineuses questions juridiques.

En juillet 2017, le Comité Consultatif Nationale d'Éthique s'est prononcé en faveur de l'ouverture de la PMA aux femmes célibataires et aux couples lesbiens, et Emmanuel Macron l'avait inscrit dans son programme.

Pour autant, de nombreux contradicteurs se font entendre, pour des raisons éthiques ou médicales. Cette année, la loi de la Bioéthique est en révision, remettant la PMA au cœur des débats.

*Le regard
de NARIZ*



1 S'INFORMER

Qu'est-ce que la PMA ?

PMA est l'acronyme de «procréation médicalement assistée». On l'appelle également «assistance médicale à la procréation» (AMP). Elle rassemble toutes les pratiques cliniques et biologiques où la médecine intervient plus ou moins directement dans la procréation... notamment quand les couples rencontrent des difficultés pour concevoir un enfant.

À l'heure actuelle, deux techniques principales existent :

l'insémination artificielle



le sperme du conjoint ou d'un donneur est déposé dans utérus de la femme, en période d'ovulation dans l'espoir que les spermatozoïdes fécondent un ovule.

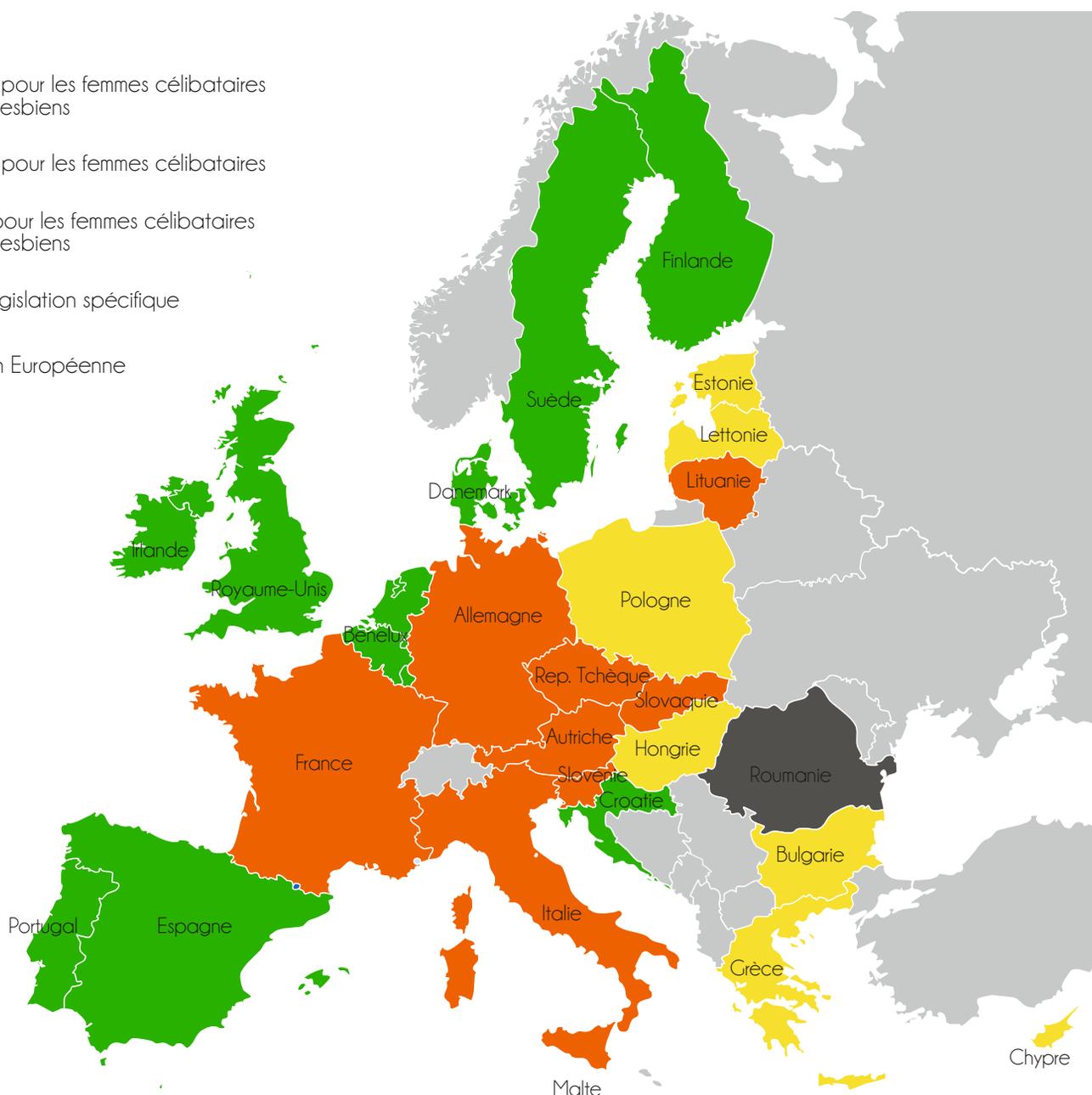
la fécondation in vitro (FIV)



la fécondation d'un ovule et de spermatozoïdes (des parents ou donneurs) est réalisée en laboratoire puis l'embryon formé est inséré dans utérus.

Quels pays l'autorisent dans l'Union Européenne ?

- PMA autorisée pour les femmes célibataires et les couples lesbiens
- PMA autorisée pour les femmes célibataires
- PMA interdite pour les femmes célibataires et les couples lesbiens
- Absence de législation spécifique
- Pays hors Union Européenne



2 SE POSITIONNER

PMA: DE LA PAROLE AUX ACTES



Tribune rédigée par:

CAROLINE MECARY

Avocate aux barreaux de Paris et du Québec

Caroline Mecary est avocate au barreau de Paris depuis 1991. D'abord spécialisée en droit pénal et en droit des étrangers, son cabinet pratique depuis 20 ans le droit des familles, le droit de la presse et le droit des discriminations.

POUR

Depuis l'émergence des techniques de procréation médicalement assisté (PMA) dans les années 1970, la France les réserve aux couples hétérosexuels.

Or le monde change de sorte que **notre législation est en retard par rapport à celles de nos voisins**. Allemagne, Portugal, Danemark, Norvège, Suède, Islande, Belgique, Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, Irlande... nombreux sont les pays

qui permettent aujourd'hui aux femmes d'accéder à la PMA sans aucune discrimination.

C'est d'ailleurs dans ces diffé-

rents pays que des milliers de françaises se rendent pour avoir recours à ces techniques. Le suivi des grossesses et les naissances se fait ensuite chez nous.

Dans un second temps, lorsque le couple est marié, celle qui n'a pas accouché peut adopter l'enfant de sa conjointe, conformément à l'avis de Cour de cassation du 22 septembre 2014. On mesure l'hypocrisie du système actuel...

Le moment est donc venu de changer la loi et la conjonction est parfaite.

Tout d'abord, l'avis du CCNE rendu en juin 2017, confirme le diagnostic et offre une solution : ouvrir la PMA à toutes les femmes.

Ce même diagnostic et cette même solution avaient déjà été proposés le 27 juin 2015 par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes et le 3 juillet 2015 par le Défenseur des droits au nom du

principe d'égalité de traitement.

En effet, il n'a pas échappé à ces autorités que **le système actuel, qui réserve la PMA aux couples hétérosexuels, est discriminatoire**.

Ajoutons à cela qu'une **large majorité de l'opinion publique plaide pour l'ouverture de la PMA** (60 %, avec une tendance à la hausse).

Enfin, lors de la campagne électorale, le candidat Macron avait indiqué qu'il était favorable à son ouverture aux femmes. Il est aujourd'hui un Président qui se targue de faire ce qu'il a annoncé dans son programme. Il n'y a donc aucune raison pour qu'il manque à sa parole.

Le gouvernement actuel peut incarner la liberté, l'égalité et la fraternité et renvoyer les fâcheux et les factieux aux oubliettes de l'Histoire.

A l'issue des États Généraux de la Bioéthique, le gouvernement devrait annoncer la présentation d'un projet de loi ouvrant la PMA à toutes les femmes, c'est-à-dire la possibilité de donner la vie et de perpétuer notre Humanité.

Ainsi, sera mis « en marche » le mouvement qui va de la parole aux actes. ■

“On mesure l'hypocrisie du système actuel !”

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LEDRENCHÉ.FR

Les thématiques de bioéthiques sont complexes et méritent souvent des débats plus approfondis que ceux que l'on trouve habituellement.

Le 5 juin était publié le rapport des États généraux de la bioéthique, avant la clôture officielle des États généraux en juillet. Ce rapport donnera lieu à des préconisations qui seront remises aux pouvoirs publics en septembre 2018, avant qu'un projet de loi soit discuté au Parlement. On n'a donc pas fini de débattre de ces sujets !

3 S'ENGAGER

Vous êtes POUR: vous pouvez:

- Montrer votre adhésion à cette idée sur les réseaux sociaux en partageant cette tribune, ou en en parlant avec vos proches.
- Vous pouvez signer une des nombreuses pétitions en ligne demandant l'ouverture de la PMA pour toutes, sur change.org ou sur d'autres sites
- Écrivez à votre député et votre sénateur pour lui faire part de votre avis avant l'arrivée du projet de loi.



venez
voter sur
ledrenche.fr

CONTRE LA «PMA» POUR TOUTES



Tribune rédigée par :

JACQUES TESTART

Biologiste de la procréation, directeur honoraire de recherche à l'Inserm

Biologiste de la procréation, directeur de recherche à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), Jacques Testart s'est consacré aux problèmes de procréation naturelle et artificielle de l'animal et l'homme. Il est le père scientifique du premier bébé éprouvette français né en 1982.

CONTRE

Ce que les médias nomment «PMA pour toutes» c'est l'ouverture de l'insémination artificielle avec donneur de sperme (IAD) à des femmes seules ou en couple homosexuel.

Il s'agit d'un abus par rapport aux règles qui régissent la procréation bio-médicalement assistée puisque **cet acte n'a pas de légitimation médicale s'il n'y a pas infertilité.**

En l'occurrence, sa légalisation entraînerait des actes coûteux et non nécessaires à la charge de la société. **Elle aggraverait aussi la pénurie de sperme disponible**, jusqu'ici réservé à des couples incapables de procréer pour cause d'infertilité masculine.

Par ailleurs, cette extension de l'IAD serait aussi l'extension à de nouvelles personnes (parents et enfants) de pratiques dont la légitimité fait l'objet de débats non résolus.

Ces débats portent sur l'anonymat obligatoire du donneur de sperme, **ce qui interdit à l'enfant de connaître son géniteur contrairement aux conventions internationales**, malgré les souffrances psychologiques déjà constatées chez nombre d'enfants conçus par IAD dans des couples infertiles.

Un autre problème est celui de la sélection du donneur : les critères n'étant pas réglementés ni transparents ce qui autorise **potentiellement des pratiques eugéniques**, surtout avec les progrès des marqueurs génétiques.

Il reste que l'insémination artificielle est un acte simple que nombre de femmes (en particulier les lesbiennes états-uniennes) réalisent avec succès sans aucun concours médical.

Il est clair que l'assistance médicale permet surtout de recruter le donneur, et que l'exigence de «PMA pour toutes» correspond à une défaillance de l'autonomie des femmes.

Enfin, cette revendication d'apparence libertaire s'inscrit dans le système néo-libéral et technicisé qui régit de plus en plus l'économie mais aussi la bioéthique.

On peut lui préférer des relations humaines riches où les enfants s'inscriraient dans la convivialité des genres plutôt que dans la mé-

canisation de la procréation, et déjà sa marchandisation.

Enfin, la légalisation de cette pratique, consacrant la biomédecine dans des fonctions de régulation sociale, serait évidemment **la porte ouverte à d'autres demandes encore plus litigieuses** (GPA, achat des gamètes, sélection des enfants,...).

Faut-il augmenter le nombre d'enfants en souffrance avant d'avoir réglé le problème de l'anonymat du donneur de sperme?

Faut-il intensifier l'IAD avant d'avoir établi des garde-fous contre ses dérives eugéniques?

Faut-il toujours plus médicaliser des actes que les gens pourraient assumer en toute autonomie?

A toutes ces questions, ma réponse est non. ■

Pour aller plus loin, nous vous proposons donc de lire ces débats sur ledrenche.fr :

- Pour ou contre la correction génétique des embryons ?
- Pour ou contre la GPA ?
- Faut-il souhaiter le développement de la médecine prédictive ?

Et pensez à partager ces articles pour ouvrir le débat avec vos amis et votre famille.



venez
voter sur
ledrenche.fr

3 S'ENGAGER

Vous êtes CONTRE, vous pouvez :

- Montrer votre opposition à cette idée sur les réseaux sociaux en partageant cette tribune, ou en en parlant avec vos proches.
- Vous pouvez signer une des nombreuses pétitions en ligne demandant l'interdiction de la PMA ou de son extension, sur change.org ou sur d'autres sites
- Ecrivez à votre député et votre sénateur pour lui faire part de votre avis avant l'arrivée du projet de loi.

QUAND
VOUS REFERMEZ
UN **I-JOURNAL**
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE
PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE
UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.

CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

EXPLIQUE-MOI COMME SI J'AVAIS 5 ANS...



LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL



La Coupe du monde en chiffres

1930

La première Coupe du monde de football a lieu en 1930 en Uruguay. Et c'est justement l'Uruguay qui remporte le trophée cette année.

5

C'est le Brésil qui a le record de victoires en Coupe du monde. Suivent l'Allemagne et l'Italie avec 4. La France est à 1 victoire.

32

C'est le nombre d'équipes qualifiées pour la Coupe du monde. Attention, à partir de 2026, ce seront 48 équipes qui seront qualifiées.

209

C'est le nombre d'équipes nationales qui étaient en lice pour participer à la Coupe du monde, avant les qualifications.

Quelles sont les équipes participantes ?



Comment ça se passe ?



Phase 1: les poules

Les 32 équipes sont réparties par poules de 4. Durant cette phase, chaque équipe joue contre les 3 autres de sa poule. Les 2 meilleures de chaque poule sont qualifiées.

Et pourquoi une poule ? C'est le mot anglais *pool* (pot commun, groupe) qui a été francisé.



Phase 2: les matchs à élimination directe

Les équipes se rencontrent en huitièmes, quarts, demies-finales et finale. Le perdant est éliminé directement, après prolongations et tirs au buts en cas d'égalité.



Phase 3: c'est fini!

Le gagnant de la finale (la France, si tout se passe bien) est champion du monde, soulève le trophée, chante "I will survive", et tout le monde fait la fête.

Pour les autres, il faut attendre 4 ans de plus en espérant que cette fois-ci, ce sera la bonne.

Rafael Peñaloza - CC BY-NC-SA 2.0



FAUT-IL RÉTABLIR LA PEINE DE MORT ?

QU'EST-CE QUE LA PEINE DE MORT ?

La peine de mort, ou peine capitale, est une peine prévue par la loi consistant à exécuter une personne ayant été reconnue coupable d'une faute qualifiée de « crime capital ».

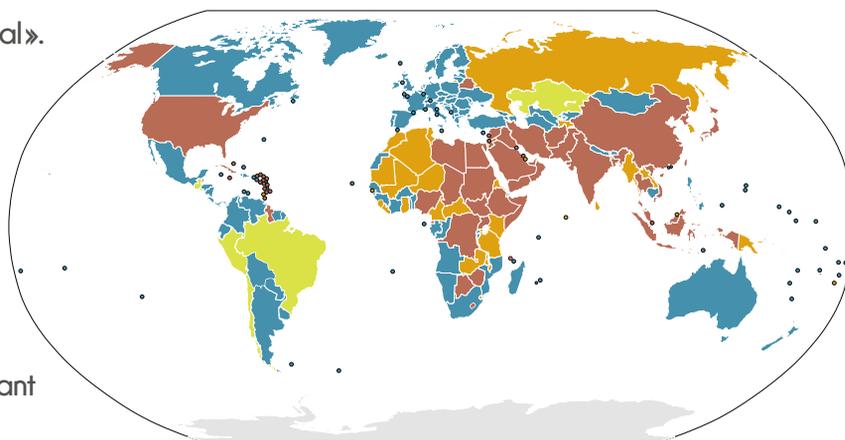
QU'EN EST-IL À L'ÉTRANGER ?

- Début 2017, on comptait dans le monde :
- 104 États ayant aboli la peine de mort en toutes circonstances
 - 9 États ne conservant la peine de mort que pour des crimes commis en temps de guerre, crimes contre l'humanité et/ou des actes terroristes
 - 28 États ayant la peine de mort dans leurs lois, mais n'ayant procédé à aucune exécution ces dix dernières années
 - 57 États appliquant la peine de mort.

POURQUOI CE DÉBAT ?

Si la peine de mort a été abolie en France en 1981, le débat refait régulièrement surface. En mai 2015, un sondage montrait que 52% des Français étaient favorables à son retour.

La peine de mort dans le monde



Application de la peine de mort dans le monde.

- Abolie pour tous les crimes
- Abolie pour tous les crimes sauf circonstances exceptionnelles (ex: crimes commis en temps de guerre)
- Légale mais non appliquée depuis au moins dix ans (ou moratoire officiel)
- Légale et appliquée



Tribune rédigée par :

LOUIS ALLIOT

Député des Pyrénées-Orientales, Commission Défense et des Forces Armées, conseiller Municipal de Perpignan

La peine de mort, clé de voûte d'une société de justice

L'abolition de la peine de mort, en 1981, a été de facto suivie par l'affaiblissement de toutes les autres peines criminelles.

La perpétuité réelle n'est qu'un mythe. En moyenne, les criminels, y compris les plus féroces, ne demeurent pas plus de 12 ou 15 ans en réclusion.

L'abolition de la peine de mort aura été précédée, et a depuis considérablement amplifié ce processus pervers de culpabilisa-

tion de la société, voire de la victime. Une inversion totale des valeurs, qui donne aujourd'hui à la barbarie et au terrorisme, hélas, toute leur place dans la société française d'aujourd'hui.

Existe-il un pays au monde où un criminel peut se pavaner sur les plateaux de télévision et faire la promotion de son livre ?...

Les États-Unis, à partir de la « révolution conservatrice » du début des années 80, en rendant alors

effectifs le prononcé et l'application de la peine de mort, ont diminué la criminalité par deux.

Ils ont depuis un des plus faibles taux de récidive des pays occidentaux.

Nous devons appliquer à ces criminels les plus dangereux, en premier lieu (terroristes, assassins d'enfants et de personnes vulnérables, meurtriers de forces de l'ordre) la seule peine qui apparaît juste à l'égard de leur forfait.

Mais nous devons avant tout, au nom des victimes, rendre la justice qui leur est due.

“La seule peine qui apparaît juste à l'égard de leur forfait.”

En ayant en mémoire les mots du Président Barack Obama, partisan affirmé de la peine de mort, au moment de l'exécution de Ben Laden : « Justice est faite ». ■

X POUR CONTRE



Tribune rédigée par :

FRANÇOISE DIERYCK

Coordnatrice peine de mort pour Amnesty International Belgique francophone

Être contre la peine de mort... Pourquoi ?

Tout d'abord, par principe : **le droit à la vie ne se négocie pas**. Quels que soient les actes commis. C'est ce que pose l'article 3 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme.

Ensuite, parce que la peine de mort est discriminatoire. Elle s'applique le plus souvent aux pauvres, aux étrangers, aux minorités ethniques ou religieuses et à ceux qui ne peuvent s'offrir l'aide d'un avocat compétent.

Parce que la peine de mort est fréquemment appliquée à la suite de procès inéquitables, de procès militaires expéditifs ou de procès civils dans lesquels des « aveux » obtenus sous la torture ou par des mauvais traitements sont le seul élément à charge et sont retenus comme preuve suffisante du délit commis.

Parce que la peine de mort est appliquée pour des délits qui ne font pas partie des « crimes les plus graves »,

“La peine de mort est discriminatoire”

tels que définis par l'ONU, à savoir les homicides mais pour punir le blasphème, l'adultère, la corruption, les atteintes à la sécurité nationale, le trafic de stupéfiants...

Parce que la peine de mort est utilisée pour museler toute opposition dans les pays totalitaires ou autoritaires.

Parce que **la peine de mort tue régulièrement des innocents**.

Parce que les pays qui exécutent le plus sont ceux où le système judiciaire est le plus souvent défaillant.

Parce que **la peine de mort n'est pas dissuasive**. Aucune statistique ne le démontre et pourtant, très souvent, les dirigeants veulent faire croire qu'en appliquant la peine de mort, ils vont lutter efficacement contre le crime, le trafic de drogue, les meurtres d'enfants, etc. Or, qu'observe-t-on ?

Le Canada a vu son taux d'homicides baisser régulièrement après l'abolition de la peine capitale et les États des USA qui appliquent la peine de mort ont un taux d'homicides plus élevé que ceux qui l'ont abolie.

On ne mettra pas fin aux attentats terroristes qui font tant de victimes innocentes en menaçant leurs auteurs

du châtement suprême ; les attentats suicides le montrent : leurs auteurs, qui attentent à la vie de si nombreuses personnes, sont prêts à mourir.

Amnesty International est opposée à la peine de mort en toutes circonstances, indépendamment des questions relatives à la culpabilité ou à l'innocence et quels que soient l'accusé, le crime commis et la méthode d'exécution.

Bien évidemment, nous considérons que tout crime, au terme d'un procès équitable, doit être puni, mais nous refusons la peine capitale, car elle constitue une privation ultime des droits humains, un homicide prémédité commis de sang froid par l'État. Ne confondons pas justice et vengeance ! ■



FAUT-IL RELANCER LE TTIP / TAFTA?

QU'EST-CE QUE LE TAFTA OU TTIP ?

Le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI ou TTIP en anglais), également connu sous le nom de *traité de libre-échange transatlantique* (TAFTA en anglais), est un accord commercial en cours de négociation entre l'Union européenne et les États-Unis prévoyant la création d'une zone de libre-échange transatlantique souvent appelée grand marché transatlantique. Ce traité est actuellement officiellement en cours de négociation.

Ce débat a été réalisé avec le soutien de la Commission Européenne



Pourquoi?

Les initiatives citoyennes européennes sont un mécanisme permettant la participation des citoyens européens. Avec la Commission européenne, nous nous sommes engagés à animer le débat autour de ces ICE.

Un feuilleton en 3 épisodes

Épisode 1 - 2006, la genèse

En 2006, le Parlement Européen vote une résolution appelant à la création d'un marché économique commun avec les États-Unis. Il adoptera 12 résolutions allant dans le même sens entre 2006 et 2013.

Épisode 2 : 2013 - 2016

Le cycle de négociations sur le TAFTA / TTIP aboutit à projet d'accord.

Épisode 3 : l'arrêt des négociations

Objet de critiques en Europe et aux États-Unis, l'élection de Donald Trump porte un coup d'arrêt au traité, celui-ci s'étant déclaré résolument opposé à un traité de cette nature.



Tribune rédigée par :

PATRICIA LALONDE

Députée au Parlement européen

Pour un « TTIP » à l'image des valeurs et des choix de société européens

Le « TTIP » est un projet d'accord négocié entre l'administration Obama et la Commission européenne entre 2013 et 2017, avec pour objectif de renforcer nos liens économiques et commerciaux. L'élection de Donald Trump sur un programme protectionniste, a porté un coup d'arrêt à ces négociations.

Pourtant, il existe **un intérêt, à la fois économique et géopolitique, à rapprocher les économies européenne et américaine.**

La somme de nos deux économies correspond à la moitié du PIB mondial, et nos échanges à un tiers des flux commerciaux. En intensifiant nos liens, nous pourrions accroître notre prospérité commune et avoir un effet de levier sur nos autres partenaires commerciaux, notamment la Chine.

En effet, étant donné le poids économique euro-américain, les normes transatlantiques auraient un impact indirect sur le reste du monde, dans la mesure où les autres pays devraient les respecter pour commercer avec le bloc. Ceci offrirait aux deux partenaires un pouvoir considérable, car en maîtrisant ces règles, ils décident de la façon dont doit s'organiser la globalisation des échanges. Bien entendu, un accord est le fruit d'une négociation, et il ne s'agit pas de mettre tous les sujets sur la table. **Nous n'avons pas vocation à converger dans tous les domaines.** Mais il existe des sujets stratégiques tels que les biens industriels et les marchés publics sur lesquels nous pourrions avancer. Nous pourrions aussi **faire progresser le développement durable, la protection des droits de l'homme et de l'environnement** ou encore la lutte contre la corruption par ce biais. Mais, par

exemple, je ne suis pas sûre qu'il faille négocier sur l'agriculture, tant celle-ci est essentielle à notre subsistance alimentaire et à l'équilibre de nos sociétés. C'est trop sensible. **Cet accord est donc ce que l'on décide d'en faire,** et l'objectif de l'Union européenne doit être de faire en sorte qu'il soit à l'image des valeurs et des choix de société qu'elle défend. Malheureusement, l'administration américaine actuelle ne joue pas le jeu des relations commerciales internationales, elle use de la menace et ébranle l'équilibre du système multilatéral. C'est dangereux, car si les règles sur lesquelles reposent nos échanges sont déstabilisées, ce n'est plus le droit et la justice qui régissent ceux-ci mais des rapports de force, ce qui est la porte ouverte à tous les dangers. Tant que l'administration

américaine persistera sur cette voie, il sera impossible de relancer les négociations du TTIP. ■

américaine persistera sur cette voie, il sera impossible de relancer les négociations du TTIP. ■

“Accroître notre prospérité commune.”

Porteur d'une idéologie dangereuse



Tribune rédigée par :

KARIMA DELLI

Députée européenne

Le traité transatlantique de libre-échange ne correspond en rien aux besoins immédiats de l'Union européenne.

Les écologistes, mobilisés aux côtés des collectifs citoyens, rappellent depuis plusieurs années que le TAFTA fait peser une réelle menace sur l'ensemble de nos normes, qu'elles soient financières, alimentaires, sociales, sanitaires et environnementales.

Concrètement, ce traité pourrait **affaiblir les normes européennes en matières de pesticides, d'OGM, d'hormones ou de gaz de schiste.** Mais ce que l'on sait moins, c'est que le TAFTA est aussi et surtout une véritable menace pour notre modèle social, notre service public et nos acquis sociaux, déjà mis à mal depuis la crise.

Ce traité est par ailleurs porteur d'une idéologie dangereuse, celle d'un libre-échange aveugle, qui fait la part belle, via des tribunaux d'arbitrage, à une justice privée soumise aux intérêts des grandes firmes plutôt qu'au bien-être des citoyens. Alors qu'on n'a cessé de nous rabâcher la nécessité d'aller vite dans ces négociations, avec la promesse d'une hausse de la croissance à la clef, des études montrent que « le retour sur investissement » pourrait se traduire par **la disparition pure et simple de centaines de milliers d'emploi** en France et en Europe (600 000 emplois en Europe dont 134 000 en France selon cette étude de 2014). Les PME en seraient les premières victimes. D'ailleurs, l'histoire le prouve, puisqu'en 12 ans l'Accord de Libre-échange Nord-américain (ALENA) a

détruit 5 millions d'emplois agricoles au Mexique et un million d'emplois aux États-Unis!

De fait, alors que les négociations semblent au point mort depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison blanche, l'adhésion au TAFTA est de moins en moins évidente. Pourtant, d'autres traités du même acabit nous inquiètent. C'est le cas du CETA (traité de libre échange avec le Canada), du JEF TA avec le Japon ou encore de l'accord en cours avec le Mercosur qui posent le même genre de problèmes. Aussi, il est important que des deux côtés de l'Atlantique la société civile continue de **se mobiliser pour refuser ce modèle d'un autre âge.** Notre avenir passe par la relocalisation de l'économie basée sur les circuits courts, l'économie sociale et solidaire ou encore l'essor de start-ups tournées vers la transition énergétique. C'est la clef

pour entrer définitivement dans un âge de développement raisonné et raisonnable, à l'inverse des chimères des années 90. ■

S'ENGAGER

si vous êtes POUR

Vous pouvez montrer votre adhésion à cette idée en votant sur ledrenche.fr, en partageant cette tribune sur les réseaux sociaux.

Vous pouvez également écrire à votre député européen pour lui faire part de votre opinion sur le sujet.

Enfin, dans un an, ce sont les élections européennes : regardez dès maintenant les candidats qui sont favorables au TTIP.

X POUR CONTRE

S'ENGAGER

si vous êtes CONTRE

Vous pouvez signer l'initiative citoyenne européenne sur stop-ttp.org, pour qu'elle soit étudiée par le Parlement européen.

Vous pouvez également écrire à votre député européen pour lui faire part de votre opinion sur le sujet.

Enfin, dans un an, ce sont les élections européennes : regardez dès maintenant les candidats opposés au TTIP dans l'optique de voter pour eux.

7 infos - 1 thème : Le Drenche en anecdotes

LES 7-Z INFOS

1 Pourquoi le journal s'appelle Le Drenche ?

Notre nom vient des mots DRoite, cENtre et gauCHE. L'idée était de montrer que des opinions diverses et opposées cohabitent au sein du journal. Nous voulions résumer l'idée même du débat dans le titre. Mais ça ne veut pas dire qu'on ne traite que de politique, loin de là. On y parle aussi société, santé, culture, religions, sport, actualité internationale...!

LE
DROITE
CENTRE
GAUCHE

2 47% des contributeurs sont des femmes

Saviez-vous que, sur l'ensemble des expertes et experts invités dans les médias, 80 % sont des hommes ? Dans Le Drenche, sur l'ensemble des personnes compétentes et légitimes ayant écrit dans nos colonnes, 47% sont des femmes. Pour combattre les stéréotypes, nous travaillons à une plus grande parité, en partenariat avec *Les Expertes*.



3 Le Drenche a failli être antisémite

Avant de s'appeler Le Drenche, nous avons hésité à choisir le nom simple et basique « Le journal des débats ». Puis nous avons découvert qu'un journal du même nom avait déjà existé au XIX^e siècle, avant de devenir franchement antisémite au début du XX^e siècle. Pas très idéal pour un journal qui veut laisser la place à toutes les opinions, non ? Vive Le Drenche !



4 Attention ça pique les yeux

Voici à quoi ressemblait le premier essai de maquette de nos deux chers co-fondateurs. Amis graphistes, du design ou du bon goût tout simplement, toutes nos excuses pour ce moment difficile ! Heureusement la maquette a évolué et depuis nous avons notre super graphiste, Julie, qui est actuellement en train de lire ces lignes. Merci à elle !



5 Nous n'étions pas journalistes

Antoine Dujardin et Florent Guignard, les deux fondateurs du Drenche sont ingénieurs de formation... rien à voir avec le monde de la presse ! Néanmoins, ils ont toujours été intéressés par le débat et les questions d'opinion. Florent a fondé à 12 ans son premier journal : "Le Guignard Enchaîné", Antoine était le cofondateur du blog politique "Soulagez-vous dans les urnes".

6 On a fait une énorme coquille dans le premier numéro

Nous avons fait une erreur malencontreuse dans notre tout premier numéro. Et elle donne encore des sueurs froides au dernier relecteur dont on ne citera pas le nom pour ne pas heurter de nouveau sa santé mentale ! Dans le cadre du Grand Débat « Faut-il une contrepartie au RSA ? », le contexte exposait le nombre de bénéficiaires actuels en France. Pendant la relecture, la virgule a sauté et les 1,9 millions sont devenus 19 millions de bénéficiaires du RSA. Depuis, nous vérifions toujours 3 fois les chiffres !

"La pilule est un sujet même pas débattable, de quelle couleur qu'elle soit, mets là à la poubelle et choisis la sodomie!"

"Le logo de LeDrenche vaut de l'or il faut le protéger internationalement"

"J'ai découvert la PETRA GENERATRIX, le dieu naît d'une pierre, près d'une source sacrée sous un arbre lui aussi sacré, tout y est. C'est une vallée mythique mais ignorée que vous allez découvrir, en Haute Provence."

7 On adore vos retours de lecteurs... mais pas tous !

Toutes les semaines on reçoit des retours de lecteurs, contributeurs, par mail, sur les réseaux sociaux ou en commentaire sur le site. Qu'ils soient positifs ou non, on est toujours super contents parce qu'ils nous permettent d'améliorer plein de choses et de faire évoluer le projet ! Pour autant, on a parfois eu des retours totalement inattendus... La preuve en images. Mais continuez à nous écrire, on adore ça !



Bientôt plus étudiant ?
Bientôt un salaire ?*

**ABONNE
TOI !**

LE DRENCHÉ.FR/ABONNEZ-VOUS

*Cette image illustre avec justesse et réalité ce que c'est de toucher son premier salaire. Au moment où tu te rouleras dans des liasses de billets, pense à nous et garde en un pour te faire livrer Le Drenche dans ta boîte aux lettres ! Ça ne te rendra pas plus riche mais plus intelligent...



Pourquoi ce sujet ?

Le Drenche est partenaire média du Festival Tous Engagés, organisé par la Croix-Rouge Française. Cela signifie que vous pouvez vous inscrire au festival en tant que lecteurs du Drenche, en indiquant que vous avez été invités par Le Drenche. Cela signifie également que vous pourrez trouver Le Drenche lors du festival.

3 QUESTIONS À :



Grégoire Ducret

Directeur délégué à la stratégie et à l'innovation

Pourquoi organiser un grand événement ?

L'une des priorités de cette nouvelle mandature, c'est l'innovation sociale. Cette stratégie est la stratégie de tous. Elle fonctionnera si elle emporte tout le monde ! Plus qu'un événement, le Festival Tous Engagés ! marque le lancement de cette dynamique. Nous sommes entrés dans l'ère du collaboratif, d'où notre volonté d'impliquer toutes les forces vives de l'association : des étudiants, des bénévoles, des salariés, des membres du Mouvement Croix-Rouge, et pour la première fois, des personnes que nous accompagnons. Et comme ce rendez-vous s'inscrit sous le signe de la rencontre et du partage d'expériences et d'idées, nous avons également convié des partenaires extérieurs et des acteurs publics à venir réfléchir à nos côtés, parler de leurs pratiques, partager leurs visions du monde de demain.

Quels seront les temps forts ?

Nous avons pensé le grand événement comme un moment à la fois solennel et festif. Le coup d'envoi sera donné aussitôt après l'assemblée générale, qui se tient le 22 juin au matin. Le site sera constitué d'un village Croix-Rouge, sur le modèle des précédentes assemblées générales organisées sur le site de Broussais. Ses six quartiers, conçus comme des espaces de démonstration, seront occupés par les porteurs de projet dans les territoires, à qui nous avons demandé de remonter leurs initiatives. Nos unités locales, nos établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux et nos partenaires auront tout loisir de les présenter aux visiteurs. Trois scènes thématiques seront destinées à échanger, se former, transmettre, partager des expériences, des projets, des idées, entre ceux qui agissent au

quotidien pour l'utilité sociale. L'objectif est de faire connaître des dispositifs innovants et pertinents, susceptibles d'être dupliqués. Enfin, une grande scène sera consacrée à l'inspiration. Puisque nos modèles d'activité et d'organisation évoluent, tout comme le monde qui nous entoure, des conférences, des discours institutionnels, des tables rondes ouvertes à des invités de la Croix-Rouge et d'ailleurs pour réfléchir ensemble à l'avenir de nos organisations dans un monde où les grands enjeux de société évoluent profondément. Les jeunes de la Croix-Rouge sont évidemment de la partie ! Ils rejoindront le Festival dès le vendredi soir, veille des troisièmes assises de la jeunesse.

LES TEMPS FORTS

22, 23 et 24 juin

Vendredi 22 juin

Matin : assemblée générale
Après-midi : ouverture du Festival Tous Engagés !
Soirée : dîner et concert

Samedi 23 juin

Matin : ouverture des assises de la jeunesse
Après-midi : atelier participatif géant
Soirée : assises de la jeunesse
Clôture du Festival Tous Engagés !

Dimanche 24 juin

Grand challenge sportif
Fin des assises de la jeunesse

Quels sont les objectifs visés ?

Une feuille de route a été définie sur quatre ans pour permettre à la Croix-Rouge française de continuer à développer de nouvelles réponses aux besoins sociaux non couverts ou mal couverts sur les territoires, en s'appuyant sur les bonnes pratiques et les idées des uns et des autres. L'objectif est de donner les moyens à chaque acteur de l'association d'être un moteur et un relais puissant de l'innovation, en faisant évoluer nos manières d'agir et en repensant notre accompagnement pour qu'il soit le plus inclusif et qu'il ait le meilleur impact social possible.

INVITATION



LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

VOUS INVITE AU

FESTIVAL TOUS ENGAGÉS LE GRAND ÉVÈNEMENT DE L'INNOVATION SOCIALE

LE 22 | 23 JUIN 2018

Parc de l'Aire des Vents

5 Avenue du Maréchal Leclerc Hautecloque

– 93 440 DUGNY –

Pour plus d'informations,
Rendez-vous sur le site festivaltousengages.fr
Et suivez la procédure d'inscription !

JE M'INSCRIS

Inscription obligatoire.
Cette invitation ne fait pas office de billet pour accéder au festival tous engagés.

FAUT-IL QUE L'ON SE COUPE DU MONDE PENDANT 1 MOIS ?

Avertissement

Cette page peut contenir de l'humour, de l'ironie, des bêtises et voire même des informations sérieuses. La rédaction décline toute conséquence sur votre vie professionnelle ou privée.

THÉOBALD DELACOURT

Étudiant à Paris XII

Quelle période particulière que celle-ci ! La terre entière s'arrête de tourner, pour tourner autour d'un ballon, rond également, mais pas autant que la plupart des supporters.

Quelle atmosphère, quelle harmonie, où enfin l'humanité presque toute entière arrête ses conflits, arrête de se taper dessus, et de détester son voisin, pour enfin se mettre d'accord et détester seulement l'arbitre.

Quel bonheur d'oublier les tracas du quotidien, le

stress du travail, les débats politiques pour se recentrer sur l'essentiel : pénalty ou pas ? Main ou pas main ? 4-4-2 en losange ou 4-5-1 en étoile ? Poteau rentrant ou barre sortante ? Rentrer dans les poteaux ou sortir du bar ? Pour ou Contre la coupe de Neymar dans cette Coupe du monde ? Couper les cheveux de Neymar ou j'en ai marre de son coupé-cabriolet ? Voilà les vrais débats !

Rare moment où les Français s'intéressent à des pays comme le Costa Rica, découvrent avec joie le drapeau du Panama et découvrent avec une joie plus grande encore que... bein... ils sont dans quelle poule les Italiens ? Ah oui, c'est vrai, ils ont été éliminés avant la Coupe du monde ! La vengeance est un plat qui



se mange plus froid que les spaghettis. Faisons ici une parenthèse, pour indiquer une raison supplémentaire et toute particulière de véritablement se couper du reste du monde si l'on est Italien : la planète doit être littéralement invivable pour nos amis Italiens...

En conclusion, comment donc ne pas se réjouir de cette communion mondiale ? Ah, oui, ils sont bien fous, ceux qui se foutent du foot ! ■



Note de la Rédaction : Oui, on sait, la photo est vraiment perchée. Mais on a trouvé ça et on s'est dit, c'est sympa, tiens !

Avec ELOQUENTIA

JEANNE VÉLEN

Étudiante à l'Université Paris V

Question philosophique, voire question sociale puisqu'on parle désormais d'un nouveau droit pour le travailleur : le droit à la déconnexion - un droit censé lui permettre de se couper du monde au moins quelques heures. Donc une question d'actualité qui peut sembler légitime a priori.

Mais en réalité il s'agit d'une question parfaitement triviale, car la réponse est d'une dramatique évidence : non, cent fois non, il ne faut pas se couper du monde et encore moins pendant 1 mois. Et l'histoire de l'humanité nous abreuve en exemples pour nous en convaincre. Prenons celui des peuples amérindiens. Après avoir profité d'une période de froid pour franchir le détroit du Bering, ces peuplades ont lâchement profité du réchauffement climatique de l'époque (et sans Diesel s'il vous plaît) pour se couper du monde. Et pas qu'un mois : pendant plus de 11000 ans ! Et pour quel résultat ? Inadaptés aux charmes de la grippe es-

pagnole et incapable de comprendre l'intérêt majeur que représentait l'or (pour la simple raison qu'il était trop fragile pour un faire le moindre objet pratique) ces hommes et femmes coupés du monde pendant trop longtemps n'ont pas réussi à profiter pleinement des bienfaits du modernisme et de la religion catholique. Les ingrats !

Mes détracteurs me retorqueront que dans ce cas, la période d'isolement était trop longue. Alors je leur proposerai l'exemple du crash du vol 571 Fuerza Aéra dans la cordillère des Andes en 1972. Les survivants se sont alors retou-

CONTRE

vés complètement coupés du monde.

Bilan : sur les 28 survivants, seuls 16 ont survécu après un mois (mais pas avec tous leurs orteils) et comment ? En mangeant leurs morts... Les ingrats !

Alors non. Ne devenez pas ingrats. Restez connecté et profitez pleinement de cette Coupe du monde pour supporter nos bleus qui se chargeront jeudi de rappeler à nos amis péruviens ce qu'il en coûte de se couper du monde ! ■

SALUT PIGEONS !

Un point de vue de pigeons sur l'actu...

Par Sylvain Lequéré



LES 3 PIÈCES DE THÉÂTRE



KING KONG THEORIE



Le manifeste trash, féministe et libertaire.

NOTRE AVIS: 8/10



Vous serez convaincus par ce discours anarchiste, féministe ou détesterez complètement ces idées, cette façon de voir le monde.

Les propos de Virginie Despentes sont mis en scène d'une manière minimaliste, pesante. Nous assistons à plusieurs témoignages inspirés de la vie de l'auteure avec très peu de jeu, quelques accompagnements de guitare.

Des notes d'humour viennent parfois détendre l'atmosphère mais tout est fait pour que le spectateur se sente mal à l'aise. On le filme, on lui demande de s'exprimer sur la masturbation féminine, on lui jette des balles de ping pong...

Rapport au viol, porno, prostitution, féminité et féminisme, le discours partisan et peu nuancé a le mérite de faire réfléchir sur ces sujets, nous demander quelle société nous voulons pour demain ?

Théâtre de l'Atelier
1 Place Charles Dullin, 75018 Paris

CHANCE



Dans l'atmosphère délirante de ce cabinet d'avocats, les employés jouent au loto au lieu de... bosser.

NOTRE AVIS: 7/10



Nous assistons au quotidien d'un cabinet d'avocats qui, pour mieux s'exprimer, vie et plaide en chantant. Les chanteurs acteurs ont beaucoup de talent, une jolie voix. Leur personnage ont tous un côté amusant et attachant. Nous avons particulièrement aimé le chef qui ne pense qu'à se faire du fric, la stagiaire et son amoureux. Les chansons sont réussies, elles sont entraînantes avec des paroles assez drôles.

Même si nous avons trouvé l'histoire distrayante, le parti pris de ne pas du tout avoir de dialogues parlés mais que tout soit en musique empêche nos oreilles de savourer pleinement tous les morceaux, nuit à l'avancement de l'intrigue. Les chansons apportent de la légèreté, néanmoins nous aurions aimé découvrir davantage la profondeur des personnages.

Théâtre La Bruyère
5 Rue la Bruyère, 75009 Paris

TUYAUTERIE



Une comédie sur le fantasma du plombier !

NOTRE AVIS: 5/10



En cela, le début de l'histoire est assez surprenant. Le plombier, personnage très mystérieux refuse de coucher avec sa cliente alors qu'il la trouve belle et qu'il a l'habitude de faire l'amour à la première venue.

C'est avec curiosité que nous essayons de comprendre pourquoi. Néanmoins, l'histoire tourne vite en rond et nous nous intéressons de moins en moins à ce qu'il se passe sur scène. L'humour qui fonctionne au début devient vite redondant.

L'acteur Charlie Dupont joue bien, même si au fil du temps il se met à surjouer. Tania Garbarski, elle, en fait beaucoup trop à notre goût.

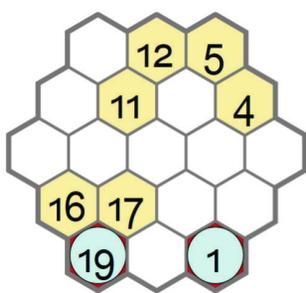
La mise en scène et le décor ne sont pas très élaborés. La fin nous a semblé mettre beaucoup de temps à arriver.

Théâtre de l'Œuvre
55 Rue de Clichy, 75009 Paris

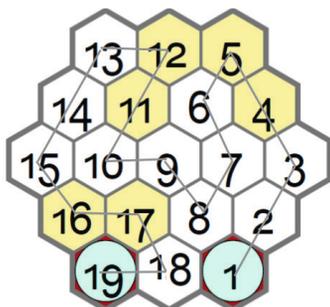
HIDATO

DIFFICULTÉ ★★★★★

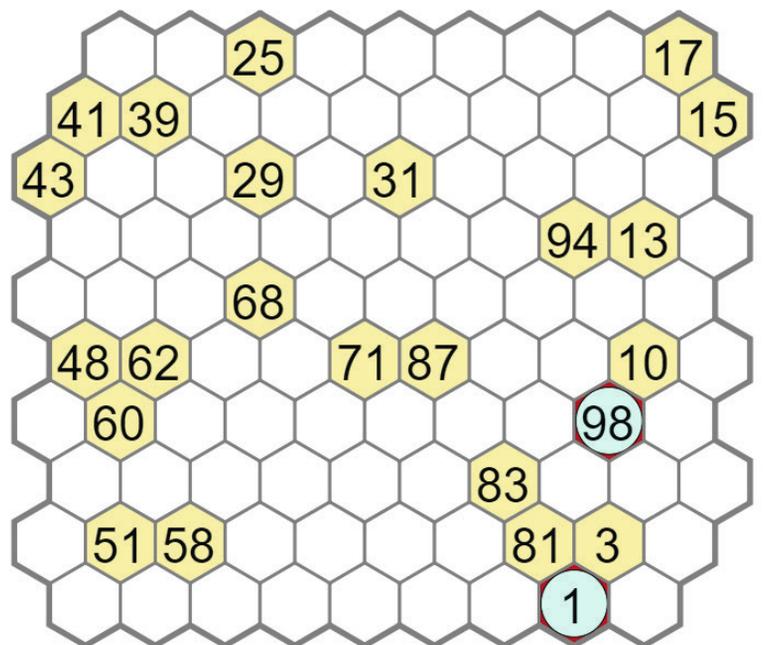
Les règles : vous devez remplir la grille à l'aide de nombres consécutifs. Une seule règle: chaque nombre doit avoir au moins un bord en commun avec celui qui le suit. Exemple: le 1 doit toucher le 2, qui doit toucher le 3, etc. Chaque puzzle n'a qu'une solution, et elle peut être déduite par la logique seule. Un indice: il est parfois utile de commencer par la fin... Et puis bon, c'est quand même plus original qu'un Sudoku.



Exemple: Grille de départ



Exemple: Grille remplie



Profitez-en bien, c'est le dernier ! A la rentrée, on change de jeu, pour vous mettre complètement autre chose !

PLUS QUE 15 JOURS POUR DEVENIR ACTIONNAIRE DU DRENCHÉ



**Le Drenché ouvre son capital sur LITA.co,
plateforme d'investissement participatif responsable**

A partir de 200€



Live



Responsable
& durable

Impact



Social &
environnemental

Trust



Transparence
& confiance

Act



Investir
& s'investir

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

www.lita.co